

FINANCES

Arrêté 2025-19 : Arrêté de nomination en qualité de mandataire de Madame BOUCHERBA Ambre pour le fonctionnement de la régie de recettes du service des plages de Grand Lac

1 DOCUMENT - Publié le 26 juin 2025

ARRÊTÉ
N° : 2025-19
Édication n° : 2 5 389 305
Fiscal n° : 2 5 389 305
Titre n° : 2 5 389 305

FINANCES
Arrêté de nomination en qualité de mandataire de Madame BOUCHERBA Ambre pour le fonctionnement de la régie de recettes du service des plages de Grand Lac

Le Président de Grand Lac,

- V.U. n° arrêté 2025-144 du 27 mai 2025 portant modification d'une réglementation sur les plages;
- V.U. arrêté du 17 mai 2025 et 2025-14 portant arrêté relatif à Monsieur Cyril RIBAUD en qualité de mandataire titulaire de la régie de fonctionnement des plages, entraînant Andréa DAUJARDIN mandataire suppléante;
- V.U. la délibération ordinaire en RAPPEL en date du 14 novembre 2025;
- V.U. arrêté conformément à l'assignation en date du 17 juillet 2025;
- V.U. avis de réception du réglement, en date du 17 juillet 2025;
- V.U. avis conforme du mandataire suppléante, en date du 17 juillet 2025.

Cette décision a été prise au titre fonctionnement du service des plages et la personne de compétence la fixe dans l'arrêté.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : MANDATAIRES
Madame BOUCHERBA Ambre est nommée mandataire de la régie de recettes du service des plages à compter du 11 juillet 2025 pour le compte et sous sa responsabilité comme titulaire et suppléante pour exercer toute fonctionnement de la régie de plages sans limite de temps de cette-ci.

ARTICLE 2 : PERCEPTION DES RECETTES
Madame BOUCHERBA Ambre ne doit pas percevoir de sommes pour des prestations autres que ses activités dans la fonctionnement de la régie de plages et n'a pas de droits ou obligations concernant le fonctionnement de la régie de plages.

ARTICLE 3 : MODALITÉS
Madame BOUCHERBA Ambre doit faire régulariser les dégagements de fonctionnement. Un décaissement de 25% du budget prévisionnel de fonctionnement et au fonctionnement et au fonctionnement des régions des collectivités territoriales et/ou leur institutionnelles sera effectué.



AR_2025-19.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/arretes-du-president/arretes-2026/arrete-2025-19-arrete-de-nomination-en-qualite-de-mandataire-de-madame-boucherba-ambre-pour-le-fonctionnement-de-la-regie-de-recettes-du-service-des-plages-de-grand-lac-41860?>



**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

**1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains**

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.